



# Vivre à Arbin



Vie du Village

Sécurité

Lettre n°83.

Bien cher Albinus,

Depuis quelques semaines les travaux de construction de l'antenne GSM-Rail sont en cours. Dans mes lettres 74 et 78 je t'avais rendu compte des différentes réactions au sujet de cette installation, mais les recours du Collectif contre cette implantation n'ont pas abouti. Avec la complicité des Elus locaux et de l'Administration, les puissants ont encore gagné, et manifestement ils ne sont pas trop préoccupés des risques qu'encourent les riverains. Pour eux la santé publique n'est pas prioritaire.

\*\*\*

Malgré tous les efforts consentis pour tenter de faire bouger les choses, les leaders du Collectif des riverains (137 signatures) n'ont pas été suivis. Après un silence assourdissant de plusieurs mois, le Maire d'Arbin, a finalement accepté tardivement de les rencontrer, mais c'était pour s'entendre dire : « C'est trop tard, tout est engagé, on ne peut pas revenir en arrière ». En Ponce Pilate, il a sans doute préféré se retrancher derrière l'autorisation du Préfet, auquel il avait donné son accord.

Quitte à me répéter, dans aucune des séances du Conseil qui ont suivi cette autorisation d'implantation le Maire ne s'est exprimé sur le sujet, et tous les conseillers l'ont suivi dans ce mutisme. Mais à qui veut-on faire croire qu'ils n'ont aucune opinion sur un tel sujet qui touche la santé ? Ceux qui ne résident tout près ne se sentent-ils donc pas concernés ? Dans une démocratie de proximité il ne peut donc pas y avoir débat ? Pourtant il y avait de quoi discuter, en particulier sur les possibilités d'un autre emplacement.

En effet, les Représentants du Collectif avaient proposé des lieux alternatifs de façon à éloigner l'antenne des habitations, mais qui les a soutenus ? Pas le Maire d'Arbin et son Conseil, et Synérail tout puissant n'a que faire d'habitants mécontents qui se préoccupent de leur santé, de l'avenir des abeilles et des petits oiseaux...

Pour mettre en place ce chantier les entreprises circulent sur les chemins des Iles et empruntent une partie de la voie communale n°1 dite de la Coindetaz, pour aller au passage à niveau piétonnier. Ce chemin non asphalté borde la parcelle RFF qui va recevoir l'antenne.

Des camions de plus de 25 tonnes livrent du matériel, ils passent sur un petit pont très ancien. Mais vu son âge, dis moi Albinus, sa structure est-elle capable de supporter les passages de telles charges ? Faudra-t-il, comme cela a été fait dernièrement, pour certains, en d'autres lieux, leur envoyer la maréchaussée ? Les mêmes dénonciateurs vont-ils se charger de la prévenir ? Allez courage...et méditez : « Selon que vous serez puissant ou misérable... ».

Le dernier bulletin municipal qui fait écho d'un semis de petits pois de 2m de haut, n'a pas jugé bon de parler de cette antenne de 30 mètres. Albinus, visiblement on n'a pas les mêmes valeurs !

A bientôt.

Ton ami Nicolas.

Décembre 2012